

L'ESSENTIEL DE L'INFO

Dossier consacré à la rénovation du Groupe Scolaire G.Bouvet

Coignièrès générations

Coignièrès, le respect de l'environnement est une réalité

Projet Abbé Pierre : ça continue !

Vie culturelle : focus sur la Troupe du Crâne

Portrait : Monique Font-Didion, l'art comme credo



RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE BOUVET :

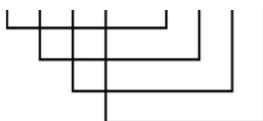
C'EST PARTI !

COIGNIERES.FR



Villedecoignieres

Sommaire



4	<u>RETOUR EN IMAGES</u>
8	<u>DOSSIER</u> Travaux Groupe Scolaire G. Bouvet : promesse tenue !
13	<u>COIGNIÈRES GÉNÉRATIONS</u> Rentrée scolaire, actions du CMEJ, visite de l'Assemblée Nationale, semaine bleue, Yes+, un dispositif pour lutter contre l'isolement des personnes âgées
19	<u>COIGNIÈRES AGIT</u> Initiatives environnementales, travaux de rénovation, lancement du PLUI-H, analyse de la consommation énergétique des bâtiments
32	<u>ÇA BOUGE À COIGNIÈRES</u> Fête de Coignières, un été à Coignières, forum des associations, journées du patrimoine, projet Abbé Pierre
36	<u>EN BREF</u> Don du sang : la ville de Coignières récompensée Visites officielles de mesdames Aurore Bergé et Ghislaine Senée
38	<u>VIE CULTURELLE</u> Zoom sur la Troupe du Crâne
40	<u>PORTRAIT</u> Monique Font-Didion, l'art comme credo

41	<u>VIE MUNICIPALE</u> <ul style="list-style-type: none">• À noter !• Les Délibérations
43	<u>COIGNIÈRES PRATIQUES</u>
45	<u>CARNET DES COIGNIÉRIENS</u>
46	<u>TRIBUNES LIBRES</u>



COIGNIÈRES, UNE VILLE EN MOUVEMENT

La saison estivale a, depuis peu, laissé place à la saison automnale. C'est le moment de faire une rétrospective sur les temps forts et notre actualité de l'été.

Début juillet, vous avez été nombreux à participer à la fête de la ville. Un moment de rassemblement, d'échange et de convivialité que nous ne manquerons pas de vous reproposer l'année prochaine dans un format renouvelé. La saison s'est poursuivie par « Un été à Coignières », temps fort apprécié par nos jeunes et nos familles n'ayant pas la chance de partir en vacances. Nous sommes ravis d'avoir pu offrir des moments de détente et de divertissement.

Septembre, l'heure de la rentrée a sonné. Nos petits Coigniériens ont pu retrouver leurs camarades et leurs établissements scolaires, dans lesquels des travaux d'entretien ont été effectués en juillet-août. Merci à nos équipes techniques qui se sont mobilisées pour assurer ces réalisations.

L'occasion de rappeler que d'ici quelques mois, nous engagerons la rénovation du groupe scolaire G. Bouvet. Ce projet, inscrit dans notre programme, est à l'image de cette volonté qui nous anime et qui vise à améliorer les conditions d'accueil de nos enfants tout en participant à la transition écologique par la baisse de notre consommation énergétique.

D'autres chantiers continuent d'avancer, à l'image de la création de nouvelles places de stationnement dans la résidence des Acacias, et les rénovations engagées, qu'il s'agisse de la résidence autonomie « Les Moissonneurs » ou de l'espace A. Daudet.

Une ville en mouvement, qui se renouvelle, qui s'améliore, en prenant en compte les enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain, voilà résumé le défi que nous relevons ensemble.

DIDIER FISCHER

Votre Maire
Vice-président de SQY

LES HOMMAGES



MME MONIQUE DURIEZ

Le 19 juillet dernier, nous apprenions la triste nouvelle du décès de Madame Monique Duriez. Enfant de Coignières, institutrice bienveillante, elle a aimé notre commune et s'y est investie tout au long de sa vie.

La retraite venue, elle a su même la magnifier, à travers une monographie en deux volumes, intitulée : De Cotonarias à Coignières. Ce travail est une référence incontournable sur l'Histoire de notre ville.

Femme de caractère, très attachée aux valeurs qui font notre Ville, nous lui sommes tous profondément reconnaissants d'avoir su porter l'originalité de notre commune. Nous n'oublierons jamais sa gentillesse et sa disponibilité quand il s'agissait de parler de l'Histoire de Coignières. Elle excellait dans la transmission de ses connaissances à un large public.

En mon nom et celui du Conseil Municipal, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



M. JEAN-PIERRE LEBRET

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 22 août, le décès de Monsieur Jean-Pierre Lebret.

Arrivé en 1978 à Coignières, il devient rapidement une figure emblématique de notre commune en s'investissant dans son développement économique et dans le soutien de ses entreprises. Membre fondateur de l'association APDEC en 1990 (aujourd'hui le club des entreprises de Coignières) créée en partenariat avec la Ville, dont l'objet était de fédérer les établissements commerciaux et les commerçants de Coignières en développant de nombreuses initiatives économiques et commerciales.

Solidaire, volontaire et persévérant, nous tenons à le remercier pour son engagement au sein de notre ville durant toutes ces années. Nous garderons le souvenir d'un entrepreneur avisé et doté de belles qualités humaines.

En mon nom et celui du Conseil Municipal, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



MME EVELYNE CORBIN

Mercredi 13 septembre, nous avons appris la disparition de Mme Evelyne Corbin. Conseillère municipale de 2001 à 2009, elle a fait partie de nombreuses commissions municipales : affaires culturelles, sports et jeunesse et affaires scolaires notamment. Evelyne laisse le souvenir d'une femme engagée, attentive aux autres, toujours prête à aider celui ou celle dans le besoin. Elle a participé à Coignières à l'alphabétisation des travailleurs immigrés.

Elle a aussi, à sa manière, veillé sur nombre de jeunes Coigniériens. Avec bienveillance, elle prodiguait conseils et encouragements. Son enthousiasme et son optimisme étaient communicatifs.

Pour la belle personne qu'elle était, et qui le restera dans nos cœurs, pour cette humanité qu'elle portait haut, nous lui disons merci !

En mon nom et celui du Conseil Municipal, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Salle des Mariages lors du Conseil de Quartier

CONSEILS DE QUARTIERS / 31 MAI, 1^{er}, 6 ET 8 JUIN

Des discussions nourries et constructives, des questions pertinentes, des réponses précises apportées par Monsieur le Maire et par les élus locaux : les conseils de quartiers des secteurs 1, 2, 3 et 4 ont, une nouvelle fois, favorisé la libre expression de nombreux administrés, venus s'exprimer au sujet de l'actualité de leur quartier et de la commune.



VIDE GRENIERS / 4 JUIN

Désireux de trouver des vêtements, des jouets, des livres et des accessoires à des prix dérisoires, les Coigniériens ont investi massivement le parking de la gare le dimanche 4 juin, à l'occasion du vide-greniers. De bonnes affaires à foison, une ambiance teintée de convivialité et de générosité, un temps ensoleillé, des échanges avec Madame la Ministre des Solidarités et des Familles Aurore Bergé, alors Députée des Yvelines, Monsieur le Maire Didier Fischer et plusieurs élus municipaux : le vide-greniers 2023, un franc succès !





SPECTACLE HEYOKA / 11 JUIN

Des centaines de personnes sont venues assister à « Heyoka », spectacle carnavalesque dansé. Fruit d'un travail collaboratif entre la Compagnie Pernette, la Ville de Coignières, SQY, deux classes de l'école élémentaire G.Bouvet, un groupe d'habitants et un groupe extra-scolaire, la représentation dominicale a enthousiasmé et surpris le public, par les cris stridents, les gestes désarticulés et les attitudes délirantes de la troupe.



Des enfants très mobilisés pour le carnaval



Un carnaval qui a tenu ses promesses



Un défilé de grande qualité



FÊTE DE LA MUSIQUE / 11 JUIN

Toujours fédératrice et enivrante, la Fête de la musique n'a pas failli à sa réputation ! Dynamique et réceptif, le public, en présence de M. le Maire et de nombreux élus, n'a pas boudé son plaisir devant des performances scéniques variées (classique, rap, pop, soul, bollywood, garage rock) et impressionnantes ! Un grand merci au service événementiel, aux services techniques, à la Police municipale, aux chanteurs, aux musiciens, à l'organisation Symbiose (chargée de la sonorisation et de l'éclairage) et à l'association Sainte-Grâce (restauration) pour cette soirée inoubliable.



Les jeunes élus du CMEJ très volontaires



Une scène riche en émotion



DÉBUT D'UN ÉTÉ À COIGNIÈRES / 8 JUILLET (COMPLÉMENT VOIR P.33)

Nouveauté lors de l'édition 2023 du dispositif « Un été à Coignières » : la manifestation était organisée sur le site du Gymnase du Moulin à Vent, où se sont rendus bon nombre d'enfants, d'adolescents et d'adultes coigniériens. Très attendu par les familles, le lancement de cette opération a été l'occasion pour plusieurs jeunes de recevoir, des mains de Monsieur le Maire et de l'adjoint au Maire délégué à la jeunesse, Salah Krimat, leur diplôme de Prévention Secours Civique (PSC1), obtenu suite à une session de formation proposée par la Municipalité.



Un spectacle de qualité sur le thème de l'Afrique



Des jeux à la disposition des enfants





Monsieur le Maire, Salah Krimat et Samir Moustatif lors de la remise des diplômes PSC1

VISITE DE MONSIEUR LE SÉNATEUR DES YVELINES MARTIN LÉVRIER / 13 JUILLET

Reçu à l'Hôtel de Ville par le Maire Didier Fischer et par plusieurs élus municipaux, Monsieur le Sénateur des Yvelines, Martin Lévrier, était en déplacement à Coignières le 13 juillet dernier. La question du logement, l'emploi, le rôle législatif du Sénat ainsi que de multiples thématiques ont été abordées.



Monsieur Longuépée, l'adjoint au Maire, Monsieur Lévrier, sénateur et Monsieur le Maire



Un temps d'échange avec Monsieur le sénateur et les Élus de Coignières





RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE GABRIEL BOUVET : PROMESSE TENUE !

Considérée comme l'une des priorités de l'équipe municipale, la rénovation du groupe scolaire Gabriel Bouvet débutera début 2024. La réfection de cet ensemble, construit en 1974, composé d'une école maternelle, d'une école élémentaire, d'un cabinet médical et d'une cuisine, est nécessaire.

Malgré un entretien régulier du bâtiment, le temps de la rénovation s'impose. En 2012, un diagnostic de performance énergétique établi par le bureau VERITAS révélait le caractère énergivore (niveau D) du groupe scolaire Bouvet. Or, le Dispositif Éco Efficacité Tertiaire (DEET), également appelé décret tertiaire, exige une baisse de la consommation énergétique de 40% d'ici 2030.

La vétusté du bâtiment et les nouvelles normes environnementales conduisent donc la Municipalité à engager des travaux visant à rendre cet environnement davantage fonctionnel, moderne et sécurisé.



1

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



- ✓ Isolation thermique par l'extérieur des bâtiments ;
- ✓ Remplacement des chaudières actuelles par des chaudières à condensation moins énergivores et avec un meilleur rendement :
 - Installation de chaudières à condensation permettant un gain énergétique et une baisse de 15 à 20% de nos consommations annuelles de gaz ;
- ✓ Installation de VMC double flux dans chaque bâtiment :
 - Mise en place de VMC double flux avec échangeur et batterie d'eau chaude et régulation des débits des salles par sondes CO². Entraînant une économie de 20%, cette installation favorisera une réduction majeure des pertes de chaleur causées par le renouvellement d'air.
- ✓ Remplacement de toutes les portes et baies vitrées restantes par du double vitrage ;
- ✓ Réfection des toitures terrasses des bâtiments avec renforcement de l'isolation ;
- ✓ Changement de l'éclairage actuel :
 - Des tubes fluorescents avec ballasts assurent actuellement l'éclairage. Ceux-ci seront remplacés par des LED plus économiques.



2

MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ



Afin de respecter le rapport de diagnostic « Accessibilité aux personnes handicapées » établi le 2 mai 2012, une mise aux normes des bâtiments sera effectuée :

- ✓ Création d'un ascenseur desservant les étages en élémentaire ;
- ✓ Aménagement d'un sanitaire accessible par étage en élémentaire ;
- ✓ Mise aux normes des passages de portes sur l'ensemble des bâtiments ;
- ✓ Création d'espaces de manœuvre et suppression des ressauts devant les portes ;
- ✓ Prolongation des mains courantes dans les escaliers.



3

AMÉNAGEMENT DE LA COUR ÉLÉMENTAIRE

En collaboration avec le service « Environnement et cadre de vie », des îlots de fraîcheur seront créés dans la cour de l'école élémentaire : « Cela s'effectuera avec l'aide des enfants, des enseignants et des parents d'élèves. L'objectif est de végétaliser la cour. Un projet qui est en adéquation avec notre volonté d'assurer la transition écologique à Coignières », nous apprend l'adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles, Madame Yasemin Donmez.



4

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE



Trois offices (un dans chaque entité) et six salles de restauration constituent actuellement la restauration scolaire. L'objectif est de mutualiser ce service : « Actuellement, il existe plusieurs endroits pour cuisiner, ce qui n'est pas très pratique. Par ailleurs, nous déplorons également un problème de place. Nous allons donc procéder à l'agrandissement du réfectoire et réaliser une cuisine centrale : un côté sera réservé aux écoliers de la maternelle, l'autre à ceux de l'école élémentaire. La pause méridienne sera plus facile à gérer pour les agents municipaux », déclare l'élue Yasemin Donmez.

Composé d'un office central et de salles de restauration, le futur bâtiment aura une superficie de près de 140 m². Le choix des matériaux, bois et laine de bois permettra de conserver la chaleur de l'équipement.

À NOTER !

Un espace plus grand et confortable sera dédié à l'accueil périscolaire, grâce à la récupération d'anciennes salles de restauration.



5

RÉNOVATION INTÉRIEURE



- ✓ Réfection des peintures en supprimant les gouttelettes ;
- ✓ Réfection des sols ;
- ✓ Réfection des faux plafonds ;
- ✓ Mise en place de visiophones (un en maternelle et deux en élémentaire) ;
- ✓ Prolongation de la couverture d'entrée commune vers le portail ;
- ✓ Mise en place de vidéoprotection en extérieur ;
- ✓ Installation de volets roulants à la place des stores ;
- ✓ Réfection des sanitaires au rez-de-chaussée avec création d'une douche en élémentaire ;



6

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE



En amont de la première rénovation du groupe scolaire Gabriel Bouvet depuis sa construction en 1974, « plusieurs réunions ont été organisées avec Monsieur le Maire, le service scolaire, le chargé d'affaires "construction de bâtiments", les directeurs d'écoles, les enseignants, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et les associations de parents d'élèves afin de préciser les contours de ce projet particulièrement attendu », révèle l'adjointe au Maire Yasemin Donmez.

Notons qu'une réunion de présentation des futurs travaux s'est déroulée le 20 septembre dernier, à la Maison de Voisinage, en présence de M. le Maire, des élus, des techniciens en charge du dossier et des parents d'élèves. Un temps informatif très apprécié des parents présents, qui ont désormais une idée précise du futur établissement rénové qui accueillera nos jeunes apprenants.

Entamés en janvier 2024 et réalisés en site occupé, les travaux devraient s'achever en juillet 2025. Évaluée à plus de 4 millions d'euros, cette opération s'inscrivant dans le cadre du contrat départemental est cofinancée à hauteur de 43,6% par le Département des Yvelines, par le Fonds vert et par SQY. Précisons que ces travaux permettront à la Ville de Coignières de réaliser une économie d'énergie de 58% (coût annuel moyen du groupe scolaire Gabriel Bouvet : 104 000€).

LA RENTRÉE SCOLAIRE, UN MOMENT TOUJOURS TRÈS ATTENDU !

Le lundi 4 septembre 2023 était synonyme de retour à l'école pour nos petits Coigniériens, particulièrement enjoués à l'idée de retrouver leurs camarades.



Comme traditionnellement, Monsieur le Maire Didier Fischer et l'adjointe au Maire chargée des politiques éducatives et des écoles, Madame Yasemin Donmez, ont accueilli nos jeunes apprenants et leurs parents devant les groupes scolaires Marcel Pagnol et Gabriel Bouvet. Des établissements qui ont fait l'objet, cet été, d'une attention particulière de la part des agents des services techniques municipaux, auteurs de divers travaux d'entretien (réparation de chaises, de portes et de volets roulants, changement de néons dans certaines classes...). Une implication appréciable, qui vise à offrir aux écoliers des conditions d'apprentissage optimales.

Également dans cette optique de garantir aux élèves coigniériens de bons résultats scolaires, certains CM1 et CM2 ont pu, sur la base du volontariat, participer à un stage de réussite organisé par l'Inspection de l'Éducation Nationale du 28 au 31 août, à l'école Marcel Pagnol. Dispensés par quatre enseignantes de la circonscription à des enfants originaires de Coignières, mais également du Mesnil-Saint-Denis, ces cours supplémentaires de Français et de Mathématiques sont toujours les bienvenus !



Monsieur le Maire en présence des parents lors de la rentrée



Yasemin Donmez, adjointe au Maire, avec les familles lors de la rentrée scolaire

Autre illustration, le 27 juin dernier, de l'engagement de la Municipalité en faveur de la réussite scolaire et éducative des écoliers : la remise, à la Maison de Voisinage, d'un dictionnaire pour chaque petit de grande section de maternelle. Les CM2 des groupes scolaires de la ville avaient, quant à eux, reçu un dictionnaire et une calculatrice des mains de Monsieur le Maire et des adjointes au Maire, Mesdames Yasemin Donmez et Sophie Piffarely.

ENFANCE

**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES :
CETTE ANNÉE, LES PROJETS ONT ÉTÉ NOMBREUX**

Encadrés par leur référent Monsieur Driss Ferrat, les 27 élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ont élaboré des actions concrètes durant plusieurs mois.

1

Participation à la commémoration du 104e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et à la cérémonie commémorative du 8 mai

2

Présence au Marché de Noël et à la cérémonie des vœux du Maire

3

Visite du centre de tri de Thiverval-Grignon en présence de l'adjoint au Maire en charge de la transition écologique Monsieur Cyril Longuépée

4

Campagne d'affichage au sein de la Résidence des Acacias pour sensibiliser les habitants à l'importance du tri (dans ce cas, il était question de bouteilles en plastique), suivie de la récupération des dites bouteilles

5

Composition d'une chanson autour du « vivre-ensemble » avec l'aide d'une professionnelle, enregistrement en studio puis réalisation d'un clip avec une équipe de réalisateurs professionnels



6

Interprétation de la chanson dans une forme théâtrale, en première partie du spectacle « Pierre et le Loup » à l'Espace Alphonse Daudet

7

Visite de la Mairie de Coignières afin de mieux appréhender le principe de service public

8

Formation aux gestes de premiers secours encadrée par un pompier

9

Visite de l'Assemblée Nationale, en présence des élues Sophie Piffarelli et Yasemin Donmez.

10

Participation à un atelier « art du vitrail » à Chartres (dans le cadre du projet « Abbé Pierre ») et visite-découverte des vitraux de l'Église Saint-Germain d'Auxerre

11

Lecture, devant le monument aux morts de Coignières, de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940



12

Performance scénique durant la Fête de la musique (interprétation de la chanson de façon théâtrale)



Le mandat du CMEJ 2022/2023 s'est achevé le 23 septembre dernier, lors d'une cérémonie durant laquelle les jeunes conseillers ont reçu leur diplôme et des cadeaux, distribués par le Maire Didier Fischer et plusieurs élus. À présent, place à une nouvelle mandature qui sera officialisée le samedi 21 octobre lors de la cérémonie d'investiture.

VOTRE CARTE CADEAU DE NOËL



Le CCAS offre une carte cadeau de Noël aux enfants de 0 à 12 ans inclus, aux personnes retraitées âgées de 65 ans minimum ou de 62 ans retraitées au titre de l'inaptitude au travail et/ou aux personnes majeures en situation de handicap. Dossier d'inscription disponible sur le site de la ville et aux accueils du CCAS et de la Mairie.
Infos : 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr



JEUNESSE

LES 11-17 ANS SONT RESTÉS ACTIFS CET ÉTÉ !



Mini-camp sur l'île de loisirs de Jablines (acrobranche, paddle, baignade, VTT...), visite de la Tour Eiffel, séjour sur l'île d'Oléron (découverte de Fort Boyard, parc aquatique, kayak...), sortie au Parc Astérix, visite du Château de Versailles : les temps forts furent nombreux pour les adolescents fréquentant l'Action jeunesse ! Remercions les animateurs de la structure pour l'organisation et l'encadrement de toutes ces activités très appréciées.

BOURSE D'ÉTUDES : PENSEZ-Y !



Le Centre Communal d'Action Sociale alloue des bourses d'études aux collégiens, lycéens et étudiants coigniériens. Vous êtes éligible ? Remplissez le dossier d'inscription, disponible sur www.coignieres.fr, à l'accueil de la Mairie et au CCAS. Dépôt des documents uniquement au CCAS, aux horaires d'ouverture (avant le Vendredi 27 Octobre 2023) Infos : 01 34 61 45 75 – ccasrpa@coignieres.fr

À COIGNIÈRES, NOUS LUTTONS CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES !

La commune ayant adhéré au dispositif YES+ (Yvelines Étudiants Seniors+) subventionné par le Département des Yvelines, deux agents de convivialité ont eu l'occasion, cet été, de nouer des liens avec nos aînés coigniériens, notamment ceux de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs ». Visites dans les appartements ou dans les parties communes, activités, appels téléphoniques... Le déploiement de cette opération a été agréable pour tous nos seniors ayant profité de moments de partage et de complicité.



UNE JOURNÉE RELAXANTE À TROUVILLE-SUR-MER



À l'initiative du CCAS, plusieurs familles coigniériennes ont vécu un agréable dépaysement le mercredi 30 août, en rejoignant Trouville-sur-mer (Normandie) le temps d'une journée. Relaxation, baignade et bronzette étaient au programme pour les participants, parmi lesquels Monsieur Marc Montardier, adjoint au Maire délégué à l'action sociale.

PENDANT LA SEMAINE BLEUE, PAS DE PLACE POUR L'ENNUI !

Randonnée, sophrologie, chorale, initiation à la danse en ligne, loto géant, ateliers « sarbacane » et « accompagnement en nutrition », temps fort « yoga du rire », après-midi de partage intergénérationnel autour d'un atelier d'art-thérapie, impliquant l'utilisation de techniques créatives (théâtre, dessin, peinture, sculpture, collage...) : grâce aux agents du CCAS, les seniors coigniériens sont restés dynamiques du lundi 2 au vendredi 6 octobre.





SENIORS

VOUS PRENEZ SOIN D'UN PROCHE AU QUOTIDIEN ? PARTICIPEZ AU DISPOSITIF « ENTR'AIDANTS CAFÉ »



Cette initiative de l'Institut de promotion de la santé (IPS) débarque à la Maison de Voisinage le mercredi 22 novembre, de 10h à 12h. Gratuite, cette rencontre permet de s'informer et de créer du lien entre personnes vivant la même situation. Vous souhaitez obtenir un retour d'expérience ? Vous désirez vous confier et vous sentir écouté(e) ? Venez assister à ce temps d'échange ayant pour thème : « Je vis au rythme de mon proche ». Renseignements et inscriptions auprès de l'IPS au 01 30 16 17 82.

BANQUET DU 1ER DÉCEMBRE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Vous souhaitez participer au banquet des seniors, ouvert aux 60 ans et +, prévu le vendredi 1^{er} décembre 2023, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry ? Nous vous invitons à remplir et à retourner votre dossier d'inscription (disponible sur www.coignieres.fr et aux accueils du CCAS et de la Mairie) avant le Vendredi 27 Octobre. Infos : 01 34 61 45 75 – ccasrpa@coignieres.fr.



Monsieur le Maire, lors du banquet des seniors

À COIGNIÈRES, LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT EST UNE RÉALITÉ

Zoom sur les différentes décisions municipales prises en faveur de l'environnement.

ACTUALISATION DU PLAN DE GESTION DES ESPACES VERTS

Courant mai 2023, les élus ont retravaillé et validé le plan de gestion des espaces verts, permettant de formaliser les différents types d'interventions réalisées par les équipes des espaces verts, notamment en ce qui concerne l'entretien des pelouses et des accotements. Ce plan de gestion tient compte de tous les principes décrits ci-dessous. À noter que ce plan de gestion est un document évolutif.



ZÉRO-PHYTO

À Coignières, le zéro-phyto est devenu la norme depuis 2009. L'utilisation de pesticides est dès lors prohibée : des méthodes de désherbage plus douces sont appliquées. Ce changement a favorisé le retour des coquelicots et autres fleurs des champs, notamment en cœur de ville. De quoi égayer nos journées.





COIGNIÈRES AGIT

GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts, plus respectueuse de l'environnement. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... Les espaces très fréquentés sont entretenus plus régulièrement que les abords des zones naturelles. L'allée des pommiers en est un bon exemple. Au bord du chemin et autour des équipements sportifs, la tondeuse est passée tous les 15 jours alors qu'en retrait, on laisse la nature s'exprimer.

FAUCHAGE TARDIF

« Ce n'est pas bien entretenu, il y a des herbes hautes partout ! ». Peut-être avez-vous déjà eu cette réaction en sillonnant Coignières. Pourtant, cette décision communale est mûrement réfléchie. Le fauchage tardif vise à respecter le cycle de la nature, en coupant la végétation le moins possible. Ainsi, le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation mais aussi offre nourriture et refuge à la faune et notamment aux insectes. C'est la raison pour laquelle cette fauche est réalisée à la fin de l'hiver. Par ailleurs, laisser la végétation pousser permet l'implantation de nouvelles espèces et le retour de certaines : idéal pour la biodiversité !



ARROSAGE DES ESPACES VERTS

La Ville de Coignières détient quatre cuves de récupération des eaux pluviales, utilisées pour l'arrosage des massifs communaux :

- Une cuve de 5000 litres à proximité de la Mairie ;
 - Une cuve de 5000 litres au niveau du centre de loisirs ;
 - Une cuve de 5000 litres située à côté du centre médical ;
 - Une cuve de 20 000 litres à proximité de l'Espace A.Daudet.
- En complément, un système d'arrosage au goutte-à-goutte relié à un programmateur est installé dans les jardinières municipales et s'enclenche la nuit.



CONSTITUTION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Bénéficiant de l'expertise du bureau d'études en environnement Ecosphère et de l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), la Ville de Coignières a lancé la constitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2022. Indispensable à la préservation de notre patrimoine naturel, cet inventaire permet de recenser les habitats et les espèces animales et végétales présents à Coignières. Un programme d'actions visant à maintenir la biodiversité existante et à favoriser son enrichissement est en cours d'élaboration.



CONSIGNES DE TRI : ADOPTONS LES BONS GESTES !

Depuis le 1er janvier 2022, vous devez trier tous les emballages et tous les papiers dans votre poubelle à couvercle jaune. Mais attention, pas les objets !

C'est un emballage ou du papier ? Déposez-le, bien vidé, dans le bac de tri à couvercle jaune.

Triez tous les emballages, mais pas les objets. Ceux-ci sont à jeter dans le bac « ordures ménagères » ;

- Déposez vos emballages en vrac dans le bac jaune, pas dans des sacs, même jaunes ;
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider ;
- N'emboîtez pas les emballages les uns dans les autres !

Attention : Mettre ses déchets recyclables dans un sac à côté de la poubelle jaune ou les emboîter les uns dans les autres équivaut à ne pas trier !

Tous les particuliers et tous les professionnels doivent trier leurs déchets. C'est la règle.

À noter que des bornes d'apport volontaire sont installées à Coignières :

- Verre : 7 conteneurs (Parking de la gare, rue des Louveries, rue de la Prévenderie, rue du Mesnil-Saint-Denis, parking du Tennis Club, parking du centre-village, allée du Moissonneur) ;
- Textile : 4 points « Le Relais » (rue de l'attelage, 30 avenue de la gare, parking de la gare, rue des Marchands) ;
- Piles électriques (accueil de la Mairie, accueil du CCAS, plusieurs commerces en ville) ;
- Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés (DASRI) : Pharmacie « Pao » - (3 rue de la Boissière - 01 34 61 47 98), Pharmacie « Les Halles d'Auchan » (- 1 avenue de la gare - 01 34 61 96 04).



GÉRER SES BIODÉCHETS

Dès à présent, chaque habitant peut participer à la gestion des déchets organiques. Que vous résidiez dans un pavillon ou dans un appartement, les équipes de SQY vous accompagnent pour vous équiper en composteur. Vous pouvez effectuer votre demande en ligne : sqy.fr/composteur. Un maître-composteur vous guidera pour la mise en place du composteur, qu'il soit individuel ou collectif.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires en ce qui concerne la gestion des déchets ? Téléchargez l'application SQY TRI, disponible sur l'App store et sur Google Play.



COIGNIÈRES AGIT

LA PROPRETÉ : TOUS ACTEURS !

Déchets au sol, déjections canines, graffitis : les incivilités quotidiennes sont multiples. Chargés d'assurer l'entretien et la propreté de la ville, deux agents municipaux s'attellent, du lundi au vendredi, au ramassage des déchets jetés par terre, au vidage des corbeilles, à l'enlèvement des dépôts sauvages, au nettoyage des tags...

Concrètement, ces fonctionnaires, qui nettoient 64 km de voirie, font face à des comportements inacceptables et ramassent, chaque semaine, 8m3 de déchets indécemment jetés sur la voie publique. En outre, 30 à 50 m3 de dépôts sauvages sont déversés chaque mois sur notre territoire. Ces professionnels méritent le respect. À chacun de fournir des efforts !

Pour rappel, lors du conseil municipal du 8 février 2022, les élus ont institué un tarif d'enlèvement des dépôts sauvages de 700€ (montant des frais inhérents au suivi et à l'enlèvement desdits dépôts par les services municipaux). Les contrevenants sont prévenus !



LES HABITANTS MOBILISÉS

Préalablement au World Cleanup Day, journée mondiale de nettoyage de notre planète, les jeunes Coigniériens ont démontré leur conscience écologique en procédant au ramassage d'ordures ménagères et d'emballages recyclables les 14 et 15 septembre.

Encadrés par le Maire, par les adjoints au Maire, Cyril Longuépée et Yasemin Donmez, par les agents municipaux chargés de l'entretien et de la propreté de la ville, par les agents de la Direction de la transition écologique, de l'aménagement et de l'urbanisme et par les enseignants, les écoliers des élémentaires G.Bouvet et M.Pagnol ont pris plaisir à mener cette action d'utilité publique.

Ces derniers furent imités, le samedi 16 septembre, par les adultes fréquentant la Maison des Jeunes, très actifs dans le cadre de cette opération de nettoyage. Une action organisée en présence de l'adjoint au Maire délégué à la jeunesse, Monsieur Salah Krimat. Bravo à l'ensemble des participants pour leur implication !



Pierre Jagoret, un agent de la ville, accompagnant les jeunes



La propreté est l'affaire de tous



COIGNIÈRES AGIT

ENTRETIEN RÉGULIER DES TROTTOIRS ET DES HAIES

Chaque habitant est chargé de l'entretien de sa partie de trottoir jusqu'au caniveau ou jusqu'à un mètre de sa propriété. Cela concerne le désherbage, le nettoyage des feuilles mortes et détritiques, le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel en hiver...). De plus, les habitants doivent également entretenir leurs haies le long des voies communales, afin de ne pas gêner la circulation des piétons et permettre la lisibilité des panneaux de signalisation routière (article R116-2 du code de la voirie routière).

La haie ne doit en aucun cas dépasser de votre propriété et empiéter sur l'espace public.



LES ENTREPRISES, ÉGALEMENT CONCERNÉES

Les entreprises ont une responsabilité en tant que producteurs de déchets, mais également en tant que producteurs pour certains produits : dans la REP (responsabilité élargie du producteur), le producteur se voit attribuer la responsabilité de la gestion des déchets des produits en fin de vie.

Les entreprises doivent confier par contrat, à un prestataire agréé, la gestion de leurs déchets. Sous certaines conditions, les enseignes, artisans et commerces qui produisent de faibles volumes de déchets peuvent utiliser le service public de collecte des ordures ménagères.

L'entreprise doit :

- Vérifier que son prestataire peut recevoir ses déchets ;
- Vérifier que ses déchets sont bien admis dans une installation adéquate, en particulier pour les déchets dangereux ;
- Tenir un registre de ses déchets.

Pour plus de renseignements, les entreprises peuvent contacter le service déchets de l'Agglomération.

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DÉCHETS À COIGNIÈRES

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terra d'innovations

Collecte des déchets - Coignières

2023

Ordures ménagères

- Pavillonnaires : Lundi
- Zones d'activités (ZA) : Lundi, mercredi et vendredi
- Grands collectifs* : Lundi et vendredi
- Administrations : Lundi et vendredi
- Collectifs : Lundi et vendredi
- Professionnels (hors ZA) : Lundi et vendredi

*Nécessite un contrat de type B11

Emballages et papiers

- Pavillonnaires : Jeudi
- Collectifs : Jeudi
- Administrations : Jeudi
- Professionnels : Jeudi
- Zones d'activités (ZA) : Jeudi

Déchets végétaux

Pavillonnaires et rez-de-jardin		Lundi toutes les 15 jours														
		Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc			
3	1	12	10	7	4	2	13	17	15	24	21	18	16	27	29	30

Collecte des déchets verts en trois prises consécutives. Interdiction de dépôt de déchets de long et de gros diamètre.

Verre

- Pavillonnaires : Collecte en appoint volontaire
- Collectifs : Collecte en appoint volontaire
- Administrations : Collecte en appoint volontaire
- Professionnels : Collecte en appoint volontaire
- Zones d'activités (ZA) : Collecte en appoint volontaire

Collecte des sapins

- Pavillonnaires : Jeudi 12 janvier 2023
- Collectifs : Jeudi 12 janvier 2023
- Administrations : Jeudi 12 janvier 2023

Encombrants

Sur rendez-vous à prendre sur le site SOYFR/DÉCHETS

Pavillonnaires		3 ^e jeudi de mois											
		Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
19	16	16	20	18	15	20	17	21	19	16	21		

Les objets encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds (1m, max et min de 2m de long). Ils doivent être portés par deux personnes et ne doivent pas gêner le passage.

À SAVOIR

- Collecte des déchets ménagers tous les jours.
- Vos bacs poubelles, sacs de déchets verts et encombrants doivent être sortis la veille au soir de la collecte.
- Carte avis
- Après le référent « DÉCHETS » pour les déchets ménagers.
- Souches, traces d'herbes, terre, Produits dangereux (pesticides, produits vétérinaires...), Déchets dangereux (bouteilles de gaz, verre brisé, peinture...), Graisses, piles, cartouches, Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE) (réfrigérateurs, téléviseurs, machines à laver...), Papiers, Carte des déchetteries avisés

Vos bacs poubelles, sacs de déchets verts et encombrants doivent être sortis la veille au soir de la collecte. À noter que la collecte des déchets s'effectue également les jours fériés.

23 | Coignières Mag 116



COIGNIÈRES AGIT

À COIGNIÈRES, UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE RENDUE POSSIBLE PAR L'ASSOCIATION « LES JARDINS CYDONIA »

Cette association a été créée par des administrés en 2019, avec un objectif : réaliser un jardin partagé de 3700 m² derrière l'Espace A.Daudet. Pari réussi !

La question de l'alimentation saine suscitant un intérêt grandissant dans notre société, de plus en plus de personnes initient des projets personnels relatifs au « manger mieux ». À Coignières, les habitants ont la chance de pouvoir compter sur l'association « Les Jardins Cydonia » pour un accompagnement de qualité.



Les jardins partagés de Coignières

Grâce à l'implication des bénévoles de cette entité locale, les adeptes de jardinage peuvent cultiver la terre chaque semaine :

- Les 1^{er} et 3^{ème} dimanches de chaque mois, au jardin partagé ;
- Le 2^{ème} dimanche de chaque mois, sur le site du Val Favry ;
- Le 4^{ème} dimanche de chaque mois, au verger du 167 RN10.

DES AIDES QUI SONT LES BIENVENUES

Le jardin de vie Cydonia, le parcours pédagogique situé derrière l'Espace A.Daudet, les vergers partagés (situés au Val Favry et au 167 RN10), le site pilote de compostage collectif : depuis 2022, l'association mène de front plusieurs actions environnementales permettant aux citoyens de se réapproprier leur alimentation.



Jardin de vie Cydonia

Toutes ces initiatives n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien financier et matériel apporté par la Région Île-de-France, par la Ville de Coignières, par l'agglomération de SQY et par France Relance. Plusieurs fois lauréate du budget participatif écologique de la Région, l'association a obtenu des subventions ayant permis l'acquisition de matériel afin de réaliser douze carrés potagers et une cabane de jardin, d'installer deux récupérateurs d'eaux pluviales et de planter des arbres fruitiers, des arbustes, ainsi que des petits fruitiers. Naturellement, la Municipalité accompagne régulièrement l'association (mise à disposition du terrain, livraison de terre, contribution des services techniques pour la construction des carrés potagers...).



Une déambulation le long d'espaces agréables

DÉCOUVREZ LES JARDINS CYDONIA

Au sein des Jardins Cydonia, règne une excellente ambiance, empreinte de convivialité. Le partage, l'entraide, la transmission de savoir, l'écoute, autant de valeurs véhiculées chaque semaine par les adhérents. À l'instar de la construction des carrés lors de la Fête de l'environnement en mai 2022, de la mise en place de l'abri de jardin, de la plantation d'arbres et d'arbustes, les Coigniériens qui ne sont pas membres de l'association apportent également leur pierre à l'édifice ! Une preuve de la solidarité prônée par cet acteur associatif, garant de bons moments de co-construction appréciés collectivement.

Vous aussi, vous souhaitez rejoindre cette belle aventure humaine qui a débouché sur de multiples actions au jardin partagé depuis 2022 (création d'une mare, plantation de fruitiers et de haies, réalisation d'ateliers, partage des récoltes, dégustation des fruits et des légumes plantés...) ?

N'hésitez pas à contacter Madame Christine RENAUT au 06 40 50 21 00, Madame Angélique KRIMAT au 07 68 69 00 95 ou à envoyer un mail à jardinpartagecoignieres@gmail.com.

À noter que l'association « Les Jardins Cydonia » est lauréate pour deux projets, dans le cadre de la 5e édition du budget participatif :

- Installer des toilettes sèches dans le périmètre du jardin partagé ;
- Poursuivre la réalisation d'un chemin pour la déambulation du plus grand nombre au sein du jardin.



La mare au sein du jardin partagé



INTERVIEW

INTERVIEW DE CYRIL LONGUÉPÉE, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'URBANISME ET DES TRAVAUX

COMMENT LA MUNICIPALITÉ FAVORISE-T-ELLE LA BIODIVERSITÉ ?

“Nous adoptons une gestion différenciée de nos espaces verts : un plan de gestion des espaces herbacés a d'ailleurs été retravaillé par l'équipe municipale et mis en place au printemps 2023. On a tendance à considérer qu'un endroit où la pelouse est tondue à ras, toutes les semaines, est propre, alors qu'un terrain laissé en friche est sale. Mais ce dernier est précisément l'endroit où il y a de la vie ! Il n'y a aucune obligation à tondre sa pelouse toutes les semaines. Notons que la plupart des Coigniériens ayant laissé leur terrain vivre, ont vu des orchidées réapparaître.



Nous pouvons également évoquer l'implantation de nichoirs pour tous types d'animaux (oiseaux, chauves-souris, hérissons et écureuils) et d'abris pour insectes.

Notre partenariat avec le conservatoire de l'abeille noire est un bel exemple de l'implication de la commune : cette collaboration a conduit à l'installation de ruches au printemps, afin de permettre à cette espèce indigène de notre territoire de recoloniser l'espace.

Autre illustration de l'engagement municipal : le nettoyage et la mise en place d'une clôture autour de la parcelle située le long du CV2, derrière l'Espace A.Daudet. Cette zone qui servait à stocker des déchets verts a été rendue à la nature.



CYRIL LONGUÉPÉE, ADJOINT AU MAIRE



La biodiversité, une priorité

INTERVIEW

QUELLES SONT LES PROCHAINES ACTIONS PRÉVUES ?

Avec le soutien de la Région Île-de-France, la réalisation d'une mare au sein des jardins familiaux est d'ores et déjà actée. Nous aurons besoin de la mobilisation des habitants pour la bonne exécution de ce projet.

Par ailleurs, le diagnostic de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), que nous venons de réaliser, montre qu'il y a de nombreux enjeux sur notre territoire. Les préconisations d'actions sont en préparation.



Je peux déjà vous indiquer quelques points sur lesquels nous allons nous concentrer. Le Val Favry est un territoire très apprécié des chauves-souris. Nous y avons recensé 13 espèces différentes, ce qui est exceptionnel en Île-de-France. Il y aura probablement des actions à mener pour les préserver. Nous avons également recensé plusieurs espèces animales qui n'avaient jamais été trouvées dans les Yvelines, ainsi que plusieurs espèces animales ou végétales qui méritent d'être protégées.

Le terrain de 7000m² situé rue du Mesnil-Saint-Denis est une zone à enjeux pour les insectes. Aujourd'hui, nous y pratiquons la fauche tardive (une fois par an, au printemps). Une décision favorable à la biodiversité mais que peut-on améliorer ? Nous aurons des éléments de réponse très prochainement."





COIGNIÈRES AGIT

LE JURY DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » EN VISITE À COIGNIÈRES

Détentrice de deux fleurs, au titre du label national de la qualité de vie « villes et villages fleuris », la Ville de Coignières en brigue une troisième ! Voici la raison de la venue dans notre commune de plusieurs jurés du label le 21 septembre dernier. Par le biais de ce tour de la ville, organisé en présence de Monsieur le Maire, de l'adjoint au Maire en charge de la transition écologique Monsieur Cyril Longuépée, de la directrice de la transition écologique, de l'aménagement et de l'urbanisme et du responsable des espaces verts, les visiteurs ont notamment pu évaluer la présentation du fleurissement et de notre patrimoine végétal, les modes de gestion utilisés afin d'entretenir ledit patrimoine, la démarche globale de valorisation communale, la cohérence des aménagements paysagers... Réponse d'ici quelques semaines !



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : LES DÉCISIONS MUNICIPALES PORTENT LEURS FRUITS !

La guerre en Ukraine ayant entraîné une augmentation substantielle des prix de l'énergie, la Ville de Coignières a dû agir au niveau local en prenant des mesures conjoncturelles fin 2022. Un plan communal de sobriété énergétique avait alors été adopté lors du conseil municipal du 22 novembre 2022.

Extinction du matériel informatique, des imprimantes, des copieurs et de toutes les lumières dans les équipements municipaux une fois l'activité terminée, extinction des éclairages communaux extérieurs (terrain de football...) tous les jours à 22h30, réduction de la période d'illumination des éclairages de Noël : un effort collectif était plus que nécessaire pour endiguer la flambée des prix.

Quelques mois plus tard, nous sommes en mesure de vous communiquer des résultats probants, notamment en matière de consommation d'électricité ! Entre la période janvier 2022-mai 2022 et la période janvier 2023-mai 2023, une diminution (parfois très nette !) de la consommation a été observée sur l'ensemble des structures municipales, comme vous pouvez le constater ci-contre.

SITES ÉLECTRICITÉ kWh

Evolution de la consommation
entre Janv. 2022 – Mai 2022
et Janv. 2023 - Mai 2023

SITES ÉLECTRICITÉ kWh	Evolution de la consommation entre Janv. 2022 – Mai 2022 et Janv. 2023 - Mai 2023
HÔTEL DE VILLE	-9,4%
CARREFOUR FONTAINE	-12,3%
GYMNASE	-26,0%
TERRAIN FOOT	-26,4%
TENNIS	-30,0%
GROUPE SCOLAIRE BOUVET	-6,3%
SAINT EXUPÉRY	-32,4%
DAUDET/PAGNOL	-19,2%
RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES MOISSONNEURS »	-0,1%



COIGNIÈRES AGIT

Une baisse de la consommation qui, logiquement, se répercutera sur notre facture énergétique. Rappelons que la Municipalité avait fait preuve de proactivité en initiant, dès 2019, diverses actions ayant favorisé un décroissement de nos consommations :

- Remplacement des ampoules classiques par des LED dans les équipements communaux ;
- Rénovation du Gymnase du Moulin à Vent (mise en conformité des systèmes de chauffage, d'aération et d'électricité, notamment) en 2020
- Future rénovation thermique de l'Espace A.Daudet et du groupe scolaire G.Bouvet entraînant une économie de plus de 30% pour chaque bâtiment.

SQY LANCE SON PLUI-H

Dans le cadre de la délibération du 13 avril 2023, Saint-Quentin-en-Yvelines a lancé une procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant dans son périmètre les 12 communes membres de l'agglomération et tenant lieu de Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLUi-H).

Cette démarche permet de co-construire et de poursuivre durablement le développement de notre territoire avec une articulation globale des politiques publiques sectorielles (aménagement, urbanisme, habitat).

SQY a souhaité que cette élaboration du PLUi-H s'accompagne d'une large démarche de concertation à destination de l'ensemble des usagers du territoire (habitants, salariés et commerçants). Ainsi, une adresse mail dédiée est d'ores et déjà mise à disposition (elab-pluih.concertation@sqy.fr).

Pour toutes les informations complémentaires et notamment l'organisation de la concertation (registres, réunions publiques et ateliers), le site dédié au PLUi-H est à votre disposition sur www.sqy.fr/plui-h.





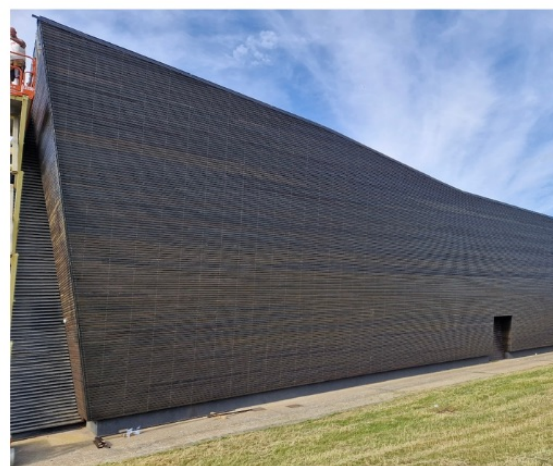
COIGNIÈRES AGIT

LA RÉSIDENCE-AUTONOMIE ET L'ESPACE A.DAUDET POURSUIVENT LEUR MUE !

Entamés en mars 2023, les travaux effectués à la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » avancent bien. Mise en place de douches à l'italienne, suppression des marches peu pratiques et dangereuses à la sortie des douches, installation de cloisons pour les lave-linges : à ce jour, 18 salles de bain ont été réceptionnées et 7 studios ont été rénovés. Par ailleurs, de nouveaux ensembles vitrés améliorent déjà l'isolation du bâtiment. Pour rappel, la rénovation des 80 salles de bain des studios aux étages et la réhabilitation intérieure de l'ensemble du rez-de-chaussée (reprise de la peinture des murs, des plafonds, des menuiseries et des portes, changement des deux anciennes chaudières...) seront opérées d'ici février 2025.



En ce qui concerne l'Espace A.Daudet, le traitement de l'isolation thermique et des façades en bois a été effectué, au même titre que la mise en place de la centrale de traitement de l'air au 2e étage. L'ajout de grilles de reprise au fond de la salle de spectacle et sur scène (pour le confort et l'uniformisation des températures) sera prochainement réalisé. Précisons que ces travaux occasionneront une baisse à minima de 35% de la consommation énergétique de l'équipement culturel.



IMPLANTATION D'UN PYLÔNE DE 18 MÈTRES PAR FREE : LA VILLE CONTESTE LE LIEU D'IMPLANTATION

En février 2023, la société Free Mobile a déposé une autorisation de travaux auprès de la commune pour l'implantation d'un pylône de 18 mètres, composé de 6 antennes et de 3 paraboles.

En lien avec la volonté de notre gouvernement, cette installation s'inscrit dans un projet visant à assurer une couverture réseau, qualitative, sur l'ensemble du territoire national.

M. le Maire, Didier Fischer, mesure bien l'enjeu du développement des réseaux, indispensable dans notre quotidien. Toutefois, la commune a émis un avis défavorable à la demande sur la base du principe de précaution et du respect du cadre paysager et urbain. En effet, FREE propose l'installation du pylône au sein même d'un quartier où la hauteur des bâtiments est limitée et à proximité d'une crèche (50m), ainsi que du futur éco-quartier.

La commune a échangé avec l'opérateur en lui proposant d'autres lieux d'installation plus adaptés, mais sans succès.

Face à ce refus de la Ville, l'opérateur a alors engagé un recours afin de pouvoir poser ce pylône sur l'espace qu'il a arrêté.

« Nous ne nous opposons pas au projet de Free Mobile, néanmoins, par principe de précaution et afin de préserver la qualité paysagère, nous avons refusé le lieu d'implantation proposé. Malgré des discussions, de nouvelles solutions proposées et notre volonté de co-construire le projet, l'opérateur ne souhaite pas revoir l'emplacement de ce pylône et a engagé un recours. » précise Didier Fischer.

La commune est aujourd'hui en attente de la décision du tribunal administratif de Versailles.





COIGNIÈRES BOUGE

LA FÊTE DE COIGNIÈRES, UN NOUVEAU SUCCÈS !

La popularité de cet événement n'est plus à démontrer. Une nouvelle fois, la Fête de Coignières a attiré une foule considérable le samedi 1^{er} juillet. Tout au long de la journée, près de 1200 personnes ont investi l'Espace A.Daudet.



Il faut dire qu'une programmation particulièrement dense fut proposée aux visiteurs : structures gonflables, jeux en bois, diverses représentations de danse, de théâtre et de musique, tir à l'arc, karaoké, stands tenus par de nombreux acteurs associatifs de Coignières... Il y en avait pour tous les goûts !

Ce fut une journée palpitante, synonyme d'amusement, de découverte et d'échanges nourris avec le Maire Didier Fischer et les élus locaux. Elle fut suivie par la dégustation d'un apéritif offert par la Mairie et d'un onctueux couscous, à l'initiative du Comité des fêtes. Par la suite, les plus dynamiques n'ont pas résisté à l'idée de danser sur la piste de danse : logique, vu la qualité de la prestation musicale assurée par l'orchestre Dominique Legrand !

Le service événementiel, les services techniques, le service des assemblées et de la vie associative, les animateurs du Centre de loisirs « La Farandole », la Police municipale, les associations de la ville, le Comité des fêtes, les élus et, bien évidemment, les visiteurs : ensemble, nous avons contribué à la réussite de cette manifestation ! Vivement l'année prochaine !



« UN ÉTÉ À COIGNIÈRES », UN DISPOSITIF FÉDÉRATEUR, FAMILIAL ET DIVERTISSANT



Parce qu'il propose aux enfants, aux adolescents et aux adultes coigniériens une multitude d'animations ludiques, culturelles, sportives et festives, « Un été à Coignières » s'est imposé comme un rendez-vous estival incontournable. 4200 passages ont été recensés du samedi 8 au dimanche 16 juillet !



COIGNIÈRES BOUGE



La découverte du mur d'escalade au Gymnase

Cette année encore, grâce au concours de la Direction de la Prévention et des Politiques jeunesse et sportive, de nombreuses familles ont vécu une entame d'été inoubliable. Escalade, structures gonflables, poney, espace détente, sortie à la base de loisirs de Cergy (95), soirée "magie", spectacle axé sur les danses africaines (percussions, échassier), tournoi de foot rassemblant élus et adolescents de la ville... L'ennui n'avait pas sa place sur le site du Gymnase du Moulin à Vent !

« Un été à Coignières » a fait la part belle à la culture, par le biais de divers temps forts s'inscrivant dans le cadre du dispositif « Partir en livre », fruit d'une collaboration entre le service culturel et l'équipe du Centre de Ressources pour les Professionnels de l'Enfance (CRPE)/Bibliobus de SQY. Desserte du bibliobus, médiathèque ambulante contenant plus de 500 livres, albums et BD en libre accès et pour tous les âges, atelier créatif « Sous le signe de l'arbre » avec les artistes Héloïse Robin (alias Izou) et Laurent Azuelos, sessions "slam" et "beatbox" sur le thème de la liberté avec l'artiste « Tô », qui a également proposé un concert « Orphée sans frein », spectacle pour la petite-enfance « Le Swing des tout-petits » : quel programme !



Des animations pour tous !



L'Abbé Pierre, une création originale réalisée avec les jeunes de Coignières

Le point d'orgue de cette manifestation de neuf jours ? Assurément la réalisation d'une fresque consacrée à l'Abbé Pierre ! Conçue par plusieurs jeunes Coigniériens et par l'artiste Noël Dakouri, cette œuvre présente à l'entrée du gymnase a fait l'objet, le dimanche 16 juillet, d'une inauguration, à laquelle ont participé le Maire Didier Fischer et plusieurs élus municipaux, parmi lesquels l'adjoint au Maire délégué à la jeunesse, Salah Krimat, et l'adjointe au Maire en charge des cérémonies et des fêtes, Sophie Piffarely. Précisons que cette animation "graff" fait partie intégrante du projet "Abbé Pierre" porté par la Ville de Coignières en 2023.



COIGNIÈRES BOUGE

UNE BELLE AFFLUENCE AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Opportunité idéale pour renouveler son adhésion ou s'inscrire à une discipline, le forum des associations a connu une excellente fréquentation : plus de 700 visiteurs sont venus à la rencontre des acteurs associatifs de Coignières le samedi 9 septembre.



Près d'une quarantaine d'associations sportives, culturelles, caritatives et humanitaires étaient présentes au Gymnase du Moulin à Vent afin de renseigner les personnes intéressées. Des démonstrations (tir à l'arc, gymnastique, danse, lâcher de pigeons, lecture de conte pour enfants...) ont jalonné cet événement majeur de la rentrée, propice aux inscriptions et aux échanges avec les bénévoles et avec les élus locaux, présents aux côtés de Monsieur le Maire. Lequel a tenu à saluer l'engagement sans faille des services municipaux et des associations, autour d'un pot convivial clôturant cette manifestation réussie.

PROJET ABBÉ PIERRE À COIGNIÈRES : ÇA CONTINUE !

Depuis le mois de mai 2023, la Municipalité multiplie les initiatives visant à sensibiliser tous les publics aux valeurs cardinales de l'Abbé Pierre (la solidarité, l'entraide, l'inclusion, l'ouverture aux autres et à la différence, l'aide aux personnes fragiles et démunies...). Les temps forts se poursuivent !

EXPOSITION « L'ABBÉ PIERRE DANS LES CARICATURES ET LES DESSINS DE PRESSE »

Proposée par le Musée Abbé Pierre et visible à l'Espace A.Daudet depuis le 18 septembre, une sélection de dessins et de caricatures de l'Abbé Pierre (dont la plupart sont de nature humoristique) réalisés par les dessinateurs de presse est accessible à tous jusqu'au vendredi 20 octobre, aux horaires d'ouverture de l'équipement (lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 17h30 et le mercredi, de 14h à 19h). N'hésitez pas à vous rendre sur place pour admirer cette exposition !



COIGNIÈRES BOUGE

MASTERCLASS CHANT « MIX'ÂGES - LES AGITÉS DU VOCAL ! »

Vous avez raté les précédentes sessions ? Pas de panique : la masterclass chant encadrée par l'artiste professionnelle Sandrine Conry sera de retour le dimanche 26 novembre, de 14h30 à 17h30, à l'Espace A.Daudet ! Que vous soyez novice ou expert, venez chanter en groupe, dans une ambiance chaleureuse. Intergénérationnel, gratuit et ouvert à tous, ce rendez-vous vous offre la garantie de passer un excellent moment. En solo, avec ses amis ou sa famille, on y vient pour se rencontrer, chanter, échanger, bouger, rire... Au programme : apprendre à connaître sa voix, lâcher prise à travers le chant en groupe, découvrir des répertoires issus des musiques actuelles, traditionnelles, world, pop, jazz, rap... ou encore des comédies musicales.



Inscrivez-vous dès à présent auprès du service culturel au 06 99 59 66 38 ou par mail à sonia.parrour@coignieres.fr

CINÉ-DÉBAT

Le mardi 10 octobre, près de 110 Coigniériens ont investi l'Espace A.Daudet pour la projection du film « I feel good » (de Benoît Delépine et Gustave Kervern, avec Jean Dujardin), suivie d'un débat constructif organisé en présence de Philippe Dupont, directeur du Musée Abbé Pierre, de Yannick Hingue, président Emmaüs Trappes, de Thomas Bertaud, directeur de l'association SNL Yvelines et du Maire Didier Fischer. L'échange s'est articulé autour de la nécessité de poursuivre et de s'inscrire dans les combats de l'Abbé Pierre en matière d'environnement, d'emploi, de précarité, de logement...



UN FOCUS SUR L'ÉGLISE DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées du patrimoine, de nombreux visiteurs ont eu la possibilité de (re)découvrir l'Église Saint-Germain d'Auxerre les samedi 16 et dimanche 17 septembre.

L'édifice religieux fut au centre de toutes les attentions durant ce week-end particulièrement chargé. En amont d'une visite instructive de l'église, une exposition de photos prises par les photographes Zahra Benzerga et François Berland était accessible à tous dans la salle du conseil municipal. Présent lors de l'inauguration de l'exposition, au même titre que Monsieur le Maire Didier Fischer et les élus locaux, Monsieur le Député de la 10^{ème} circonscription des Yvelines Philippe Emmanuel a pu constater la qualité de nos photographes coigniériens ! Un échange/débat autour de la thématique "L'Église Saint-Germain d'Auxerre : hier et aujourd'hui" a parachevé cet événement valorisant un lieu de culte emblématique de notre ville.





INFORMATIONS

DON DE SANG : LA VILLE DE COIGNIÈRES RÉCOMPENSÉE

Symbole de son engagement en faveur de la promotion du don de sang, la Municipalité a été labellisée « Or », dans le cadre du label Commune Donneur. Le 27 juin dernier, Madame Sophie Piffarely, adjointe au Maire en charge des affaires générales, s'est rendue au Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France afin de recevoir le trophée décerné à la commune.



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES OFFRE UNE PEUGEOT 108 À LA VILLE DE COIGNIÈRES



Accompagné de son adjointe Sophie Piffarely, le Maire Didier Fischer s'est déplacé au Domaine de Madame Élisabeth, à Versailles, le 10 juillet dernier, pour la réception des clés de voitures gracieusement données par le Département des Yvelines à plusieurs communes du 78. Un véhicule qui vient enrichir le parc automobile de la commune.

ENREGISTRER UNE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ À DOMICILE SERA BIENTÔT POSSIBLE !

À compter du 15 octobre, un dispositif de recueil (DR) mobile permettra à un agent municipal habilité de se déplacer au domicile d'un Coigniérien, afin de recueillir ses données d'état-civil personnelles et d'enregistrer une demande de carte d'identité. Attention : délivré par la Préfecture de Versailles aux collectivités territoriales, ce nouveau service sera réservé aux personnes à mobilité réduite. Pour information, la prise de rendez-vous s'effectuera directement à l'accueil de la Mairie. À noter que l'agent habilité par la Préfecture sera détenteur d'une carte personnelle ANTS.





MADAME LA MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES AURORE BERGÉ EN DÉPLACEMENT À COIGNIÈRES



Florence Ghilbert, sous-préfète, Philippe Emmanuel, député, Aurore Bergé, ministre et Monsieur le Maire

Le vendredi 1er septembre, Madame la Ministre des Solidarités et des Familles Aurore Bergé a visité la crèche multi-accueil « Arc-en-Ciel », à l'instar de Madame la Sous-préfète de Rambouillet, Florence Ghilbert, de Monsieur le Député de la 10^{ème} circonscription des Yvelines, Philippe Emmanuel, de Monsieur le Maire Didier Fischer et des adjointes au Maire, Mesdames Florence Cocart, Sophie Piffarelly et Yasemin Donmez. L'occasion d'échanger avec les professionnels de la petite enfance et les parents présents sur place.

MADAME GHISLAINE SENÉE, CONSEILLÈRE RÉGIONALE ET CANDIDATE À L'ÉLECTION SÉNATORIALE, S'EST RENDUE À COIGNIÈRES LE 11 SEPTEMBRE DERNIER

Accompagnée du Maire de Trappes Monsieur Ali Rabeh, Madame Ghislaine Senée, présidente du Pôle Écologiste à la Région Île-de-France, est venue à la rencontre de Monsieur le Maire Didier Fischer et de plusieurs élus municipaux afin d'échanger sur divers sujets : les spécificités de Coignières, le réaménagement des villes, la rénovation thermique des bâtiments...



Ghislaine Senée, Monsieur le Maire et Ali Rabeh en discussion avec les Élus de Coignières



CULTURE

LA TROUPE DU CRÂNE, UNE ASSOCIATION (RE)CONNUE À COIGNIÈRES

Concilier le verbe, le mouvement et la convivialité : voici l'ambition de la Troupe du Crâne, qui participe au rayonnement culturel de notre territoire.

Sans doute avez-vous déjà vu ses comédiens lors d'événements municipaux. Depuis sa création en 1982, la Troupe du Crâne dynamise notre vie locale. « Le Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare, « Le Bourgeois gentilhomme » de Molière, « Un Fil à la patte » de Georges Feydeau, « Rhinocéros » d'Eugène Ionesco, « Ondine » de Jean Giraudoux, « À chacun son serpent » de Boris Vian, « Les Poissons rouges » de Jean Anouilh : près d'une cinquantaine de pièces du répertoire classique et contemporain ont été jouées par les membres de l'association culturelle.

**LA TROUPE DU CRÂNE, AURÉOLÉE DE SUCCÈS**

Réunie autour de sa fondatrice et metteur en scène Madame Monique Font-Didion (que vous découvrirez dans la rubrique « Portrait »), la troupe a également pour habitude de jouer ses propres pièces (L'Artiste, La Foire aux bêtises, Le Théâtre populaire...) et de les faire vivre lors de manifestations. Composée de 20 membres dont 14 comédiens, la troupe est reconnue pour la qualité de son travail. Preuve en est, l'obtention de diverses récompenses : Premier prix de la création et d'interprétation au Festival International de Strasbourg, la Palme Vermeil de l'encouragement public de l'œuvre française d'entraide sociale de la Ville de Paris, le Premier prix du jury au Festival des Yvelines, deux « Racine » pour les meilleurs comédiens des Yvelines...

Avant de monter sur scène, la Troupe du Crâne possède son cri de ralliement. Les comédiens se donnent la main et sautent ensemble en disant de plus en plus rapidement « C'est un chat, c'est un chat, c'est un chat ! » (Une réplique issue de la pièce « Rhinocéros » d'Eugène Ionesco). Une manière de se motiver et de consolider les liens qui unissent les différentes personnalités qui composent la troupe. Un groupe talentueux et solidaire, qui accorde une certaine importance à la notion de partage. Nous espérons que vous aurez l'occasion de voir ces brillants artistes à l'œuvre : leurs représentations saisissantes valent le détour !



Espace A.Daudet

MOMENTS FORTS DE LA TROUPE DU CRÂNE

- ↳ 1982 : Enregistrement de la Troupe du Crâne au Journal Officiel. L'association est soutenue par les villes de Coignières et de Maurepas ;
- ↳ 1989 : Réalisation d'une grande fresque historique pour le Bicentenaire de la Révolution française à Maurepas avec 500 comédiens et figurants ;
- ↳ 1997 : Ouverture de l'Espace A.Daudet qui devient le théâtre de résidence de la troupe ;
- ↳ 2008 : Monique Font-Didion orchestre les soirées aux chandelles du château de Thoiry. Début des partenariats avec les châteaux de Breteuil, Rambouillet, Champs-sur-Marne, Groussay, Fontainebleau ;
- ↳ 2011 : Création du spectacle des Fables de la Fontaine, toujours joué jusqu'à ce jour (plus de 10 000 spectateurs comptabilisés) ;
- ↳ 2014 : Ouverture des ateliers enfants (du niveau élémentaire au lycée) ;
- ↳ Été 2015 : La troupe entame une tournée des villages de l'Hérault sur les traces de Molière ;
- ↳ 2018 : La troupe obtient sa licence d'entrepreneur de spectacles et peut honorer des engagements professionnels ;
- ↳ 2016 à 2019 : Résidence dans le théâtre privé du château de Groussay (Montfort-L'Amaury) inauguré par la Comédie Française en 1957 ;
- ↳ Décembre 2019 : La troupe joue 44 représentations de La Belle et La Bête dans la salle des colonnes du Château de Fontainebleau ;
- ↳ 2022 : Enregistrement d'un livre audio : le roman « La Compagnie du Sourire » de Monique Font-Didion avec le technicien de l'Opéra royal du Château de Versailles ;
- ↳ Juin 2023 : célébration des 40 ans de la Troupe du Crâne à l'Espace A.Daudet (spectacle des ateliers de collégiens et de lycéens, représentation « Un Fil à la patte » de Georges Feydeau, théâtre des contes).



2 QUESTIONS À

Salah KRIMAT

Adjoint au Maire, chargé de la culture, du patrimoine et de la jeunesse

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CETTE NOUVELLE SAISON CULTURELLE ?

“Nous avons concocté une programmation éclectique avec de nouvelles propositions artistiques aussi variées que surprenantes. Cette année, nous avons choisi la musique comme fil rouge. Comme à chaque saison culturelle, nous avons mis en place un programme pluridisciplinaire : le théâtre, l’humour, la danse, la musique, le cinéma, le cirque... Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. Notre objectif est de répondre aux attentes des uns et des autres.

Par ailleurs, toujours dans cette optique de captiver un large public, nous avons adopté une politique tarifaire adaptée, avec des prix attractifs. Nous souhaitons faciliter l'accès à la culture du plus grand nombre, favoriser la découverte et susciter la curiosité.

Une particularité cette année : l'Espace Alphonse Daudet accueillera des spectacles du Théâtre de SQY, qui est une scène nationale. Pour la première fois, des représentations de cette entité seront jouées au sein de notre équipement culturel, dans le cadre de ce travail partenarial.

UN MOT SUR LA TROUPE DU CRÂNE ?

C'est une association parfaitement ancrée dans la ville, qui existe depuis 1982, bien avant l'ouverture de l'Espace A.Daudet. C'est une troupe menée par une femme exceptionnelle, passionnée et amoureuse de théâtre. C'est une association bien identifiée, actrice de la vie locale, avec laquelle la Municipalité entretient de bonnes relations. À chaque fois que la Ville de Coignières fait appel à la Troupe du Crâne, celle-ci répond favorablement en participant aux manifestations municipales. C'est un acteur associatif qui fait partie intégrante de notre vie locale, associative et culturelle et c'est très appréciable.”

ESPACE ALPHONSE DAUDET : VOS PROCHAINS SPECTACLES

VENDREDI 17 NOVEMBRE, À 20H45

« LE CHAMP DE BATAILLE » – SEUL EN SCÈNE PAR JÉRÔME COLIN

« L'ennui avec les enfants, c'est qu'ils grandissent. C'est qu'un beau matin, sans prévenir, ils mettent des trainings, répondent par onomatopées et écoutent de la mauvaise musique. Ça se traîne du divan au lit en mettant un point d'honneur à vous rappeler que vous n'êtes absolument pas à la hauteur de votre rôle de père. Ça vous empoisonne. Ça vous déteste. C'est cruel un enfant qui grandit. Comble de tout, une fois dépassé le mètre 50, ça cesse de vous considérer comme Dieu en personne. Et ça, il faut l'encaisser ! Désormais vous n'êtes plus rien, juste un étranger programmé pour leur gâcher l'existence et les empêcher de vivre ». La quarantaine galopante, voilà ce que se dit ce père, enfermé dans les toilettes, ultime forteresse inviolable, où il consulte des dépliants de voyage, manière d'échapper pour de bon à la pesanteur du quotidien, avec d'un côté un fils aîné en pleine adolescence, de l'autre son couple en crise, sexuelle notamment.

Tarif : de 4,50€ à 22€ – Durée : 1h20

SAMEDI 25 NOVEMBRE, À 17H

« H O M » (HEART OF THE MATTER) – CHORÉGRAPHIE POUR SCULPTURE À ASSEMBLER PAR LE GROUPE FLUO – EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION DANSE DE SQY

H O M pour Heart of the Matter mêle danse, arts visuels et arts du cirque et met en jeu la dualité entre pouvoir et impuissance de l'individu face au « cours des choses ». Le point de départ : un mobile-sculpture à assembler, un danseur-constructeur, une comédienne et un musicien en live.

Dans une danse de construction, le danseur-constructeur assemble pièces de bois et de métal, avec force et fragilité, entre contrôle et instabilité. Au fur et à mesure, chaque élément est interconnecté aux autres, tout en restant toujours prêt à s'effondrer, déjouant les lois de la gravité. Se déploie une poésie des formes, des masses, du poids, des lignes de force qui émanent des corps et des objets en mouvement, soutenue par les commentaires de la comédienne qui viennent démultiplier l'imaginaire de la danse et de la sculpture.

Tarif : de 9€ – Durée : 50 minutes

**Achetez vos billets en ligne sur kiosq.sqy.fr
Infos : 01 30 62 36 00 – eadaudet@coignieres.fr – espacealphonsedaudet.fr**



PORTRAIT

MONIQUE FONT-DIDION, L'ART COMME CREDO

Plus d'une cinquantaine d'années après son arrivée à Coignières, Monique Font-Didion, fondatrice de la Troupe du Crâne, est une figure emblématique de notre ville.

« *Je parle de mon art comme l'on parlerait de Dieu* ». Explicite, cette phrase de Monique Font-Didion résume sa dévotion pour le théâtre. Un attrait datant de plusieurs décennies. Née à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle) d'un père lorrain et d'une mère alsacienne, la jeune Monique grandit dans une famille de boulangers. À 18 ans, elle se retrouve, durant quelques années, à la tête du commerce familial, une boulangerie-pâtisserie.



UN REBOND INATTENDU

Conscient des prédispositions artistiques de sa fille, qu'il imagine bien devenir cantatrice, le père de Monique Font-Didion, « un fabuleux ténor », l'emmène au Conservatoire d'Art Dramatique de Nancy pour une audition. Mais rien ne se passe comme prévu : « Une dame m'a auditionnée et m'a dit « Vous avez une jolie voix mais ce sera insuffisant ». Après lui avoir annoncé mon amour pour la littérature, notamment la poésie, elle m'a répondu que la porte juste à côté me conviendrait davantage », se remémore la mère de trois enfants.

Son histoire passionnelle avec le théâtre débute alors : « Au départ, j'étais tétanisée. Mais cela a été un coup de foudre, la bénédiction de ma vie. Très rapidement, la pratique du théâtre est devenue une évidence ! », claironne la détentrice d'un certificat d'études et d'un diplôme en secrétariat. Au Conservatoire, l'ancienne élève des Beaux-Arts brille par sa maestria et obtient le Premier prix de comédie et le Prix d'excellence de tragédie. Mais la ville de Nancy devient trop petite pour son talent.

UNE RECONNAISSANCE DE SON TRAVAIL

Nous sommes en décembre 1972 et la femme mariée depuis 1958 débarque à Coignières. À la suite de son expérience au Conservatoire de Paris, la professeure d'art dramatique diplômée d'État crée la Troupe du Crâne et monte ses propres créations. Parmi ses 23 pièces de théâtre, "L'Artiste" reçoit le Premier prix de création et d'interprétation au Festival international de Strasbourg ainsi que la Palme Vermeil des Arts et des lettres et de l'encouragement public de l'œuvre française d'entraide sociale de la Mairie de Paris.

Ex-enseignante au Conservatoire de Maurepas, Monique Font-Didion a toujours entretenu un lien fort avec ses apprenants : « Beaucoup d'anciens élèves ont, par la suite, rejoint la troupe. Je pense leur avoir enseigné quelque chose. Au départ, ils étaient des gamins qui venaient faire du théâtre sans trop savoir ce que cela signifiait. Ils ont éprouvé des émotions bouleversantes. Le théâtre, c'est tout un univers où il faut s'abandonner, travailler, être opiniâtre. C'est une aventure humaine merveilleuse », s'extasie la grand-mère de sept petits-enfants.

L'ART, ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Moins présente qu'auparavant, elle continue, toutefois, d'écrire et de diriger la Troupe du Crâne. Avec cette intégrité qui la caractérise : « Je privilégie la qualité et la véracité dans mon travail. Je souhaite être moi-même et fais en sorte que mon art me reflète. Je sais que j'indispose les gens : on m'aime ou on me déteste. Tant pis, je fais ce que j'ai envie de faire. J'ai le luxe de pouvoir assumer cela », revendique la passionnée de peinture et d'écriture, deux activités qu'elle exerce durant son temps libre.

À la question « Comment définiriez-vous le théâtre ? », la Coignérienne répond sans ambages : « C'est un don, un héritage céleste. Nous avons tous, en nous, des possibilités qui ne sont pas exploitées. Parfois, cela peut être encombrant car on sent que quelque chose ne tourne pas rond. Mais il faut dévoiler ce potentiel. Il faut se mettre à nu, avoir mal ! ». À ceux qui seraient effrayés à l'idée de fouler les planches, lancez-vous ! Monique Font-Didion tient à rassurer : « Les gens l'ignorent, mais l'art est à la portée de tous ».



À NOTER !



**MERCREDI 18
OCTOBRE, 19H45**
Mairie
Conseil municipal
Infos : 01 30 13 17 77



**MARDI 14 NOVEMBRE,
À 12H**
Résidence-autonomie « Les
Moissonneurs »
Table d'hôtes
Infos : 01 34 61 45 75 -
ccasrpa@coignieres.fr



**JEUDI 19 OCTOBRE,
DE 14H30 À 18H**
Salons Antoine de Saint-Exupéry
Thé dansant
Infos : 01 34 61 45 75 -
ccasrpa@coignieres.fr



**MERCREDI 15 NOVEMBRE,
DE 9H30 À 17H**
Salons Antoine de Saint-Exupéry
**Salon de l'orientation
et de la formation**
Infos : 01 30 13 17 66



**JEUDI 19 OCTOBRE,
DE 10H À 16H**
Gymnase du Moulin à Vent
Desserte du bus PMI
Prise de rendez-vous : 01 30 83
61 00



JEUDI 16 NOVEMBRE
Gymnase du Moulin à Vent
Desserte du bus PMI
Prise de rendez-vous :
01 30 83 61 00



**SAMEDI 4 NOVEMBRE
DE 9H À 12H**
École élémentaire Gabriel Bouvet
Répar'Café & atelier PC
Infos : <https://repaircafecoignieres.fr/>?
RepairCafeCoignieres



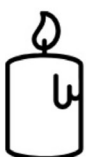
JEUDI 23 NOVEMBRE
Salons Antoine de Saint-Exupéry
Thé dansant
Infos : 01 34 61 45 75 -
ccasrpa@coignieres.fr



**JEUDIS 9 & 23 NOVEMBRE,
DE 16H30 À 18H30**
Devant la Maison de Voisinage
Desserte du bibliobus
Infos : e-mediatheque.sqy.fr



**SAMEDI 25 NOVEMBRE
DE 9H À 12H**
Centre de loisirs « La Farandole »
Café des parents
Infos : 01 30 13 15 56



**SAMEDI 11 NOVEMBRE,
À 11H00**
Monument aux morts
**Commémoration du
11 novembre**
Place de l'Eglise



DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

DÉSFFECTATION, DÉCLASSEMENT ET CESSIION DE LA PARCELLE AB11P SISE AVENUE DE MAUREPAS A COIGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL - MAI 2023

L'Association Vivre Ensemble nos Cultures à Coignières (AVECC) a pour objectifs de :

- ✓ représenter les musulmans de Coignières et faire valoir leurs droits,
- ✓ aider à la résolution et à la prévention des problèmes dans les quartiers en favorisant un meilleur vivre-ensemble,
- ✓ stimuler les liens d'amitié entre les différentes communautés en favorisant le dialogue interculturel,
- ✓ promouvoir le partenariat comme moyen d'entraide et de solidarité citoyennes favorisant l'intérêt commun et la cohésion sociale en général,
- ✓ promouvoir la langue française auprès de ceux qui en ont le plus besoin,
- ✓ favoriser l'épanouissement des jeunes dans leurs langues et cultures d'origines,
- ✓ promouvoir la réussite scolaire et professionnelle des jeunes en leur assurant un accompagnement scolaire et un encadrement culturel de qualité.

Par courrier en date du 14 février 2019, l'association indique que les fidèles sont accueillis dans des conditions indignes sous une tente depuis 2014. C'est ainsi que le 04 mai 2023, l'Association a proposé un projet de salle de prière conforme au Plan Local d'Urbanisme.

Le terrain devant accueillir le futur projet appartient actuellement à la Commune. Il est constitué d'un espace vert planté de 3 arbres, vierge de toute construction et accueille un cheminement piéton pouvant être redessiné sans altérer le confort des usagers.

La Ville n'a en l'état aucun intérêt à conserver ce terrain, celui-ci n'ayant pas vraiment d'utilité et nécessite de surcroît un entretien régulier au niveau des espaces verts.

Ainsi, la réalisation de cette opération permet à la Ville de ne plus assumer les responsabilités du propriétaire vis-à-vis de ce terrain et d'optimiser son patrimoine en cédant un bien inutilisable sur la base d'un prix fixé par les services des domaines. Enfin, pour permettre à la Ville de répondre favorablement à la proposition de l'Association AVECC, il convenait d'acter la désaffectation de la parcelle et d'en prononcer le déclassement du domaine public.

DEMANDE DE FINANCEMENT DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME VOIRIES ET RESEAUX DIVERS 2020-2022 POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'AIRE DE STATIONNEMENT DES JARDINS FAMILIAUX PRES DES RIGOLES ROYALES

CONSEIL MUNICIPAL - JUIN 2023

La Commune de Coignières possède 2 sites qui sont mis à la disposition des administrés afin d'exercer des activités de jardinage. Aussi appelés « jardins familiaux », ils permettent aux familles qui n'ont pas de jardin, de pouvoir produire leurs propres fruits et légumes dans un esprit de convivialité et de partages des connaissances techniques entre les jardiniers amateurs.

L'un de ces sites se situe le long des rigoles royales où les jardiniers peuvent y accéder depuis la rue du Mesnil Saint-Denis. L'accès aux jardins étant interdit aux véhicules, une aire de stationnement à proximité est mise à disposition par la Commune aux jardiniers.

L'espace privé de la Commune étant restreint sur cette aire, elle n'est pas suffisamment dimensionnée pour accueillir plusieurs jardiniers simultanément.

En outre, l'étroitesse de la rue du Mesnil Saint-Denis ainsi que son trafic quotidien ne permettent pas d'envisager la création de places de stationnement de manière sécurisée sur cette voie.

Les travaux envisagés pour l'agrandissement de l'aire d'accueil existant prévoient le décapage de la terre végétale pour réaliser la mise en place d'une structure permettant le stationnement des véhicules. L'ensemble de l'aire de stationnement sera ensuite recouvert d'un revêtement bicouches de gravillonnage et les places de stationnement seront délimitées par des bordures mises au même niveau que le sol fini.

Le projet prévoit également l'aménagement de massifs végétalisés sur le pourtour de l'aire de stationnement.

Cet espace de stationnement sera donc réalisé afin de faciliter le stationnement de nos jardiniers tout en sécurisant leur parcours en raison du flux de véhicules passants.

Coût estimatif, 20 000 euros TTC.



INFORMATIONS

PERMANENCE JURIDIQUE EN MAIRIE

Le premier mercredi de chaque mois, vous avez la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Un service gratuit et accessible uniquement sur rendez-vous, de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 – accueil@coignieres.fr



PERMANENCE DU CONCILIEUR DE JUSTICE

La conciliation de justice est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite qui permet le règlement à l'amiable de vos litiges (entre particuliers ou avec des professionnels), à l'exception du droit de la famille (qui relève de la compétence de la Médiatrice familiale) et de l'administration (qui relève du Délégué départemental du Défenseur des Droits).

Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1er et le 3e mardi de chaque mois (8h45-12h et 14h-17h).

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 – accueil@coignieres.fr

Plus d'infos : <https://www.conciliateurs.fr>

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, le Maire Didier Fischer assure une permanence en Mairie le samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés.

Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : secretariat.du.maire@coignieres.fr



Centre Communal d'Action Sociale

PERMANENCE DU CCAS EN MAIRIE

Chaque mercredi, de 14h à 20h, le CCAS tient une permanence individualisée pour les aides au permis en direction des 18-25 ans (bourse de 500€ allouée en échange d'une action citoyenne en ville), les demandes de logement social et les bourses d'étude.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 – ccasrpa@coignieres.fr



INFORMATIONS

LA POLICE MUNICIPALE À VOS CÔTÉS

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

- En période scolaire :
 - ✓ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h
 - ✓ Mercredi : 14h / 19h30
- Hors période scolaire :
 - ✓ Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
 - ✓ Mercredi : 14h-20h
 - ✓ Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h
- Au-delà de ces horaires, le service effectue également 3 nocturnes par semaine jusqu'à 20h (jours choisis de façon aléatoire).

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.



COMMUNICATION

Pensez à nous suivre sur nos réseaux sociaux en vous abonnant à Villedecoignières sur Facebook, Instagram et Twitter.



**Votre prochain conseil municipal se déroulera le
Jeudi 30 novembre 2023 à 19h45, en Mairie**

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur : coignieres.fr



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENSEIGNES



LES NAISSANCES

Yasmine CHOUAKRIA, le 08 février 2023
 Elijah BA le 08 mars 2023
 Clark ESTÈVE DUDICOURT, le 07 avril 2023
 Dado BA, le 16 avril 2023
 Enola BRAULT, le 09 juin 2023
 Sacha CUER-DELASSUS, le 03 juillet 2023
 Mustafa BENCHENNA, le 04 août 2023
 Inaya-Maria DÖNMEZ, le 13 septembre 2023



LES MARIAGES

Magali LAMBLIN et Bruno GOMOND,
 le 22 avril 2023
 Lorine GOMES et Yohann DELAMARRE,
 le 27 mai 2023
 Charothorn SRILIU et Pascal BORNE,
 le 03 juin 2023
 Lina GUEGUEN et Ossama BOUCHOU,
 le 17 juin 2023
 Déborah BIRON et Anthony DAUCHART,
 le 08 août 2023
 Nanette NZUNZI et Landry MENGOME MVET,
 le 17 août 2023
 Thi Anh TRAN et Kim HUYNH, le 19 août 2023
 Fatoumata DIALLO et Mahamadou KALOGA,
 le 19 août 2023
 Capucine MUSEY et Thibaut PETITJEAN,
 le 1er septembre 2023
 Oumnia SAAF et Elias ALFATH
 le 23 septembre 2023



LES DÉCÈS

Sébastien DELBERGHE, le 07 mars 2023
 Jean-Claude LE SING, le 1er mars 2023
 Thierry LE GRAND, le 03 mai 2023
 Dembo DIANKA, le 11 mai 2023
 Eric POLICE, le 17 juillet 2023
 Rogério COELHO RODRIGUES,
 16 septembre 2023



LES TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Christian ALAVOINE, le 16 janvier 2023
 Agnès CHOMA épouse LE FOLLE,
 le 08 février 2023
 Nicole TOUGNE veuve DELAUNAY,
 le 03 février 2023
 Rahma BOUIDA, le 05 février 2023
 Jean-Claude CABRIMOL, le 11 février 2023
 Abdelkader BOUKAL, le 20 février 2023
 Claude CARLUER, le 05 mars 2023
 Michel DECOMBLE, le 10 mars 2023
 Axel SCHNEIDER, le 20 avril 2023
 Cinthia BELIGA, le 24 avril 2023
 Nuno PIRES DAS NEVES, le 18 juillet 2023



VOITURES AMERICAINES FRANCE - VAF

Réparation jantes et retouche peinture 45 RN 10
 Tél : 01 30 47 87 00 / 06 13 43 77 02
contact@vafautomobiles.com
www.vafautomobiles.com



STORAGE 24

Entreposage et locaux d'activité
 6 avenue Louis Pasteur - Maurepas
 Tél : 03 60 85 34 02
stockage24.storage24.com



POMPES FUNÈBRES PFG

Services funéraires
 18 bis Rue des Louveries
 Tél : 01 30 13 09 54
www.pfg.fr



IRONBODYFIT

Electrostimulation
 42 RN 10
 Tél : 01 30 45 49 76
coignieres@ironbodyfit.com / ironbodyfit.com



ILICO TRAVAUX

Coordination de travaux du bâtiment - Rénovation
 6 rue René Laennec
 Tél : 06 44 22 07 69
www.ilico-travaux.com



CHEMINÉES PHILIPPE

Cheminées et poêles
 189 RN 10
 Tél : 09 73 88 21 36
contact@feuexpert.fr
cheminees-philippe.com



DÉCO JARDIN

Décoration de jardins et revêtements
 extérieurs
 213 RN 10
 01 30 45 30 12



EXPRESSION DES ÉLUS

Après un été riche en événements pour les petits comme pour les grands, que ce soit la fête de la ville ou un été à Coignièrès, l'heure de la rentrée a sonné le 4 septembre dernier.

Depuis, les rendez-vous ont été nombreux, du forum des associations, aux journées du patrimoine sans oublier la clôture du conseil municipal des enfants et des jeunes 2022-2023. Un agenda « dynamique » à l'image de notre ville.

De nombreux projets de notre programme sont en cours ou vont débiter, de la rénovation de l'école Bouvet, et de la Résidence Autonomie, en passant par la reprise énergétique de l'Espace Daudet incluant la modernisation de ses équipements techniques (son et lumières). Nous œuvrons afin d'améliorer le quotidien de chacun pour aujourd'hui comme pour demain, à l'image de l'élaboration du nouveau PLU et de la réflexion amorcée en ce qui concerne le devenir du quartier gare.

Des travaux et des réalisations nécessaires pour lesquels nous mobilisons tous les cofinancements afin de préserver durablement les finances de notre commune.

Mais l'action politique c'est aussi la préservation de notre cadre de vie, à ce titre nous soutenons l'action de notre premier édile qui s'est opposé à l'implantation d'un pylône de 18 mètres, (6 antennes et 3 paraboles), au nom du principe de précaution et de la dégradation prévisible de notre environnement.

Si l'enjeu du développement des réseaux est indispensable pour une meilleure couverture nationale en matière de téléphonie, l'installation d'un tel relais au sein même d'un quartier, à proximité d'une crèche (50m) soulève de nombreuses inquiétudes. Malgré des propositions de lieux d'implantation plus adaptés, l'opérateur a engagé un recours contre la ville. La décision est attendue.

A l'instar de M. le Maire, nous ne transigeons pas lorsque la santé publique est en jeu !

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignièrès*

L'augmentation de la taxe foncière de 23% est une très mauvaise nouvelle pour beaucoup de familles et plus particulièrement pour les plus modestes. Cette augmentation est injustifiée car les recettes de la commune demeurent très élevées (notamment avec la compensation à l'euro près par l'Etat de la suppression de la taxe d'habitation) et restent de nature à permettre d'assurer un service de qualité à nos concitoyens. Cette augmentation est injuste car elle ne touche qu'une partie de la population. Cette mesure est la résultante de la politique jusqu'au-boutiste menée par une majorité, crantée sur les budgets et le faste des années passées, ne sachant pas remettre en cause le coût de son programme de campagne. Le « tout va bien » est perpétuellement de mise et nos interventions régulièrement taxées de polémistes. Depuis le début de mandat, nos alertes et nos demandes de mesures correctives pour nous prémunir des effets de la crise, sont restées lettres mortes.

Pourtant, il y avait des leviers d'économies qui furent autant de rendez-vous manqués.

Ainsi, si la rénovation du gymnase était particulièrement nécessaire, son isolation thermique fut dramatiquement négligée dans l'empressement des travaux. Avec l'explosion des coûts énergétiques, les Coignièriens en paieront désormais les conséquences pendant des années. Pour la réorganisation de l'organigramme de la mairie : l'intervention onéreuse d'un cabinet de conseil privé, n'a eu comme finalité que de valider la multiplication du nombre de directeurs et aucunement de s'attacher à réduire les coûts. Seule petite satisfaction, après nos interventions, la majorité envisage de remettre en cause la rénovation inutile du foyer rural.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

*Xavier Girard
Président de Coignièrès Avenir
coignieres.avenir@gmail.com*



RÉSIDENCE LES MOISSONNEURS

**Travaux d'aménagement
Résidence "Les Moissonneurs"**



**Réhabilitation
Groupe scolaire G. Bouvet**



**Rénovation
Espace A. Daudet**



**Réaménagement
Résidence "Les Acacias"**



**UNE VILLE
EN MOUVEMENT**

SAM 9 DÉC

10h > 19h

Place de l'Église St-Germain d'Auxerre



• Feu d'artifice •

• Père Noël •



• Stands de produits artisanaux •

• Marché des producteurs locaux et bio •

• Buvette •



• et bien + encore ! •



COIGNIÈRES
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE



evenementiel@coignieres.fr

Partagez vos photos sur la page Instagram [ville de coignières](https://www.instagram.com/villedecoignieres) avec [#jaimecoignieres](https://www.instagram.com/hashtag/jaimecoignieres)

[coignieres.fr](https://www.coignieres.fr)